



www.csgv.com

Champagne informations

Avril 2019 N°169

• Actualités en bref

p. 2

• La vigne

p. 4

• Les écorces

p. 4

• Flash Appro

p. 14

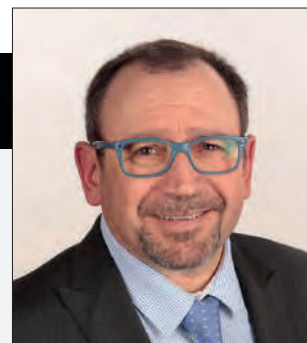
• La Pastorale

p. 15

• Le Vin

p. 18

Le Muselet Valentin
Art Collection n°6



Le mot du Président

Madame, Monsieur, Chers Adhérents, Chers Clients,

La loi « EGALIM » qui se met en place dans le milieu agricole est certainement partie de « bonnes » réflexions à propos de nos pratiques sur nos exploitations.

J'ose émettre une supposition : si les cerveaux qui ruminent pour nous étaient descendus de leur piédestal pour les avoirs (*les pieds*) plus sur terre, ils se seraient rendus compte que depuis 20 ans, notre consommation de produits de protection de nos vignes a baissé de 50%. Baisse certainement due aux conseils préconisés par notre service environnemental, en interne, en direct avec le terrain !

Nous n'avons pas attendu, pour avancer dans ce domaine, qu'on nous tire les « oreilles » car, le patrimoine, l'environnement, les femmes et les hommes qui travaillent, c'est nous, chez nous, à nous !

Je vous invite à vous rapprocher de vos magasins pour le constater, de profiter de vos visites afin de faire vos provisions de fleurs et plantes qui orneront vos cours et balcons grâce à la diversité de choix que les magasins La Pastorale vous proposent.

Pendant la période intense des tirages, la société Champagne Emballage et notre partenaire Vetri Spéciali sont à votre service pour vous proposer des flacons de haute qualité et originaux afin d'honorer au mieux la vendange 2018 et vos clients dans l'avenir. Cela avec les services de prestations de tirages, dégorgements, transvasage et en parfaite adéquation avec nos laboratoires d'œnologie O2C, certifiés COFRAC, et l'ensemble des œnologues-conseils.

Au vignoble, pour le travail du sol, dès qu'il fait sec, l'ECOCEP est l'outil noble, seul ou en paire, car : « *Le sol que vous voyez n'est pas un sol ordinaire : c'est la poussière du sang, de la chair et des os de nos ancêtres. Vous devrez le creuser profondément avant d'arriver à la terre qui est sacrée* ». Proverbe indien.

Je vous souhaite un joli printemps 2019 et vous donne rendez-vous lors de nos réunions régionales pour discuter ensemble de l'actualité, vous présenter les comptes, parler de l'avenir et partager la flûte de l'amitié.

Très cordialement,

Luc DEROUILLAT - Président.

Alexandre Cattier



Alexandre Cattier, 43 ans, représente avec ses deux cousines, la 13^{ème} génération d'exploitants du domaine Cattier dans la Montagne de Reims. « En fait, nous avons retrouvé des archives indiquant que "nos ancêtres travaillaient la vigne, dès 1625, à Chigny-les-Roses" ». L'exploitation du domaine a réellement débuté en 1918 lorsque l'arrière grand-père d'Alexandre, après avoir été blessé de guerre, a décidé de travailler et commercialiser lui-même son vin, vu que le négoce ne fonctionnait plus en raison du conflit. « Il a vendu sa première bouteille pour fêter l'armistice du 11 novembre 1918 ».

Ensuite, ce sont ses grands-parents, Nelly et Jean, qui ont développé l'exploitation en rachetant, ça et là, des surfaces et en développant la vente sur toute la France. « Mon grand-père avait l'habitude de dire qu'il était le premier récoltant-manipulant à dépasser la barre des 100.000 bouteilles vendues ».

Et puis, son père, Jean-Jacques, et son oncle, ont ouvert leur commerce à l'export, surtout vers les USA et le Japon, et plus tard, l'Australie. Et c'est en 2011, qu'Alexandre et ses deux cousines ont repris l'entreprise comptant désormais 33 hectares.

C'est en fait un scientifique qui est à la barre de l'entreprise. Avant d'étudier l'œnologie, Alexandre a fait des études pous-

sées en mathématiques ; il est ensuite allé vinifier plusieurs mois en Australie, avant de revenir sur l'exploitation familiale.

Concernant son implication à la CSGV, il aime à dire que c'est avant tout une histoire familiale. « Nous sommes administrateurs depuis trois générations. Mon grand-père a même participé à la fondation de la coopérative. C'est réellement un très bel outil et nous avons toujours été satisfaits des services rendus. J'apprécie de faire partie de cette belle épopée et de côtoyer des exploitants émanant de toute la Champagne. On s'y sent comme en famille. On peut s'exprimer comme on veut. La CSGV est une coopérative au sens noble du terme. Chez nous, nous nous servons de tous les services, comme récemment pour le tirage. C'est beaucoup plus pratique pour nous de les appeler que d'avoir notre propre chaîne. Leurs conseils se sont toujours révélés judicieux ».

Entre sa charge de travail et sa vie de famille - Alexandre est en couple et a deux enfants de 11 et 6 ans - il arrive encore à pratiquer le jogging. « Cela me fait un bien fou de courir dans le vignoble ».

Alexandre a également une autre passion : les bandes dessinées. « Cela date de mon enfance, maintenant je possède au moins 1000 BD. Je trouve que cela se situe à mi-chemin entre le roman et le cinéma. Je passe de longs moments à admirer les dessins, moi qui sais à peine dessiner. C'est une passion que j'aime partager avec mon père et je suis content de voir que mon fils de 11 ans se plonge actuellement dans ma collection de vieux Picsou. Il y a toujours une moralité et c'est écrit en « bon » français ».

Quand on l'interroge sur un objectif à long terme, il répond tout simplement : « Avec mes cousines, on souhaite pérenniser l'exploitation afin que la 14^{ème} génération récupère un bel outil de travail ».

Patricia Balligand.

Actualités en bref

Assemblée Générale
VENDREDI 17 MAI 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dans l'attente de notre Assemblée Générale qui se déroulera cette année, **le vendredi 17 mai**, nous vous convions aux 4 assemblées de section, moment traditionnel et privilégié de rencontres et d'échanges entre nos équipes, nos administrateurs et vous.

Vous trouverez, ci-dessous, les dates de ces quatre assemblées qui regroupent les sections suivantes :

- **Sézanne** : Barbonne-Fayel et Bassuet
- **Bouzy** : Bouzy, Mailly, Cramant et Villedommange
- **Dormans** : Aisne et Port-à-Binson
- **Celles-sur-Ource** : Aube

A cette occasion, nous nous permettrons de vous relater les différents rapports (comptable, activité, technique, moral...) qui sont le reflet de l'activité de votre coopérative au cours de l'année 2018. La traditionnelle tombola dotée par nos fournisseurs, que nous remercions encore, suivra nos travaux qui se concluront avec le partage de la flûte de l'amitié.

A l'issue de ces assemblées de section, l'Assemblée Générale reste le rendez-vous de l'année et les travaux se dérouleront au siège de votre coopérative à Epernay, **le vendredi 17 mai 2019 à 9h00**.

Nos travaux terminés, nous vous inviterons à partager le déjeuner servi, dans la salle panoramique du Centre vinicole Nicolas Feuillatte, par Monsieur Dominique Giraudeau et son équipe de *l'Auberge du Grand Cert* à Montchenot.

SEZANNE
Salle du Prétoire
LUNDI 29 AVRIL
17h30

BOUZY
Salle des fêtes
MARDI 30 AVRIL
17h30

DORMANS
Salle des fêtes
JEUDI 2 MAI
17h30

CELLES-SUR-OURCE
Salle des fêtes
VENDREDI 3 MAI
17h30

DU MOUVEMENT À EPERNAY



Après 21 années passées à la Coopérative, **Monsieur Thierry Vigourt** a fait valoir ses droits à la retraite le 31 mars dernier. Arrivé en tant que Directeur Commercial, Thierry occupait depuis 2009, le poste de Directeur des Achats.

Que ce soit les équipes, les adhérents ou les fournisseurs, Thierry a toujours été très apprécié pour ses qualités d'écoute, de compréhension, de conseil et de professionnalisme.

Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans cette nouvelle vie qui s'ouvre à lui. Merci pour toutes ces années Thierry !



Depuis le 1^{er} avril, nous avons accueilli notre Responsable de Région en la personne de **Monsieur Didier Jacques**.

Vous aurez l'occasion de le croiser très prochainement, si cela n'est pas déjà fait, dans votre magasin. Il assurera le relais de la Direction Commerciale dans les magasins, que ce soit sur la partie professionnelle que pour la partie Grand Public, au travers des magasins Gamm Vert ou La Pastorale.

Il sera l'interlocuteur privilégié des technico-commerciaux et des responsables de magasin. Nous lui souhaitons une parfaite réussite dans sa nouvelle mission et sommes confiants du bon accueil que vous lui réserverez.

Du nouveau à la personnalisation

C'était un souhait de votre Conseil d'Administration de développer le service personnalisation de votre coopérative et depuis quelques jours, nous avons accueilli dans nos murs, **Mesdames Anaïs Grevin et Pauline Caron**, arrivées pour renforcer l'équipe déjà composée de **Mesdames Savine Barbosa et Flore François**. Déjà connues pour avoir travaillé ensemble chez Be In Pack, Anaïs et Pauline arrivent avec des idées et des concepts nouveaux, dans un premier temps sur nos marchés historiques et dans un deuxième, avec de nouveaux produits et services.

Vous pouvez déjà les consulter concernant les caisses Unicobox que vous connaissez peut-être déjà ou qu'elles se feront un plaisir de vous présenter.

Anaïs, responsable du service, est épaulée par les commerciaux et les responsables de magasin sur le terrain et plus particulièrement par deux référents packaging que sont **Nicolas Peladan et Olivier Constant**.

Nous souhaitons la bienvenue à Anaïs et Pauline et sommes

confiants dans la capacité du service personnalisation de stabiliser les marchés actuels et en développer de nouveaux.

Pour les aider dans leur tâches, la CSGV va mettre à leur disposition des moyens informatiques et commencer dans quelques semaines des travaux qui vont leur permettre de s'épanouir dans un environnement plus spacieux et adapté.



de gauche à droite : Flore François, Pauline Caron, Savine Barbosa, Anaïs Grévin

Les alternatives...

Lors de l'Assemblée de l'AVC du 6 décembre 2018, l'un des objectifs évoqués par les responsables du vignoble et des grandes maisons est de pouvoir afficher **zéro désherbant à l'horizon 2025** pour la Champagne.

Soucieuse depuis de nombreuses années d'accompagner l'ensemble du vignoble, la CSGV vous propose différentes solutions alternatives.

ECORCES - MISCANTHUS - MULCH VERT

Ne pollue ni les sols, ni l'air.

N'accentue pas la dégradation et l'érosion des sols.

Pas d'influence négative sur la vigueur de la vigne.

Ne détruit pas la microfaune (lombric).

Ne pénalise pas les personnels qui peuvent travailler par tout temps dans des conditions agréables.

Pas de goût herbacé dans les moûts.

Pas de risque de carence azotée.

Ne blesse pas les ceps de vignes.



Ne déprécie pas les stocks de carbone présents dans les sols.

- ▶ Livraison en semi ou en 8 x 4
- ▶ Mise en relation avec nos prestataires partenaires pour l'épandage

Le paillage... l'autre alternative !

PRINTEMPS 2019

Nous vous proposons nos écorces et miscanthus **en big-bag** pour le paillage de vos massifs et l'embellissement de vos exploitations.

Disponibles dans nos magasins.

Contact : Philip BONNEVIE au 06.21.91.99.67



... au désherbage chimique !

L'autre alternative au désherbage chimique !

BELOUKHA, produit de BIOCONTRÔLE

AMM 2140255

Essai CSGV Juillet 2018 - Désherbage **Biocontrôle** : BELOUKHA 8% + ASTUSS 1%

Caractéristiques :

Origine végétale
Contact strict (défanant)
Rapidité d'action (quelques heures)
Biodégradable (2 jours)

Dose/ha :

8% du volume de bouillie
Quantité d'eau conseillée : 100 l/ha
Pression du pulvérisateur : 1,5 à 2 bars

Adjuvant : ASTUSS 1% en 1^{er} dans la cuve

Conditions d'emploi de BELOUKHA

- Feuillage sec (pas de rosée)
- Température mini : 15°
- Temps ensoleillé après l'application
- Adventices annuelles jeunes (10 cm maximum)
- Pulvérisation assurant une bonne couverture des adventices (buses à fente classique)

(IFT = 0)



Photo : Luc Truchon

ECOCEP

L'intercep tout terrain !



- Contournement du cep = travail et précision
- Faible résistance à l'effacement du cep = respect du cep

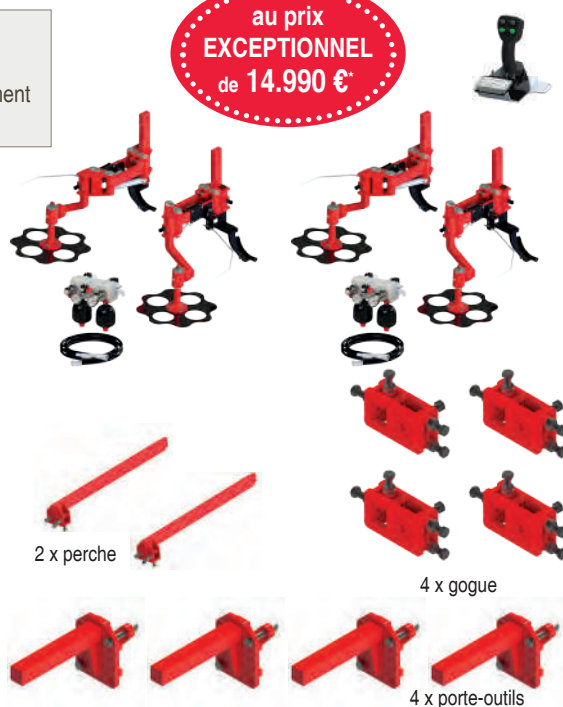
- Compatible avec tout type de terroir
- Rotation du disque sans moteur = la rotation du disque permet de retourner la terre en surface
- Puissance de pénétration frontale
- Pas de création de semelle de labour

- **Système breveté**, robuste et fiable
- Facilité de montage et d'utilisation
- Vitesse de travail de 3,5 à 6 km/h
- Adaptable à tout type de matériel

- Technicité qui sort de l'ordinaire
- Précision de travail
- Système innovant
- Vitesse de travail
- Faible consommation de carburant
- Installation possible sur un vieux tracteur

EN CONCLUSION : Efficace, rapide et demande peu d'énergie

au prix
EXCEPTIONNEL
de 14.990 €*
* hors taxes



2 x perche

4 x gogue

4 x porte-outils

* Détail de l'offre auprès de votre Technicien-Commercial CSGV

Le désherbage en 2019

Nous vous conseillons de regarder la plaquette « Entretien des Terroirs Viticoles Désherbage 2019 » pour toutes les conditions d'utilisation.

1- ARRETE PREFECTORAL INTER-DEPARTEMENTAL Pour la préservation de la ressource en eau.

Signé le 21 avril 2005 dans les locaux du CIVC, cet arrêté relatif à l'adoption des pratiques viticoles et d'aménagements du terroir limitant les transferts de produits phytosanitaires vers les eaux sur l'aire de production de l'AOC Champagne impose :

De ne plus désherber chimiquement l'inter-rang sur au moins une parcelle de l'exploitation.
Méthodes alternatives : Epandage d'écorces
 Désherbage mécanique
 Enherbement semé
 BIOCONTROLE.

D'enherber obligatoirement
 les contours de parcelles :
 talus, fossés, chevets, fourrières...
Bande de 5 mètres le long
des cours d'eau.

De ne plus désherber **en plein**
 entre le **1^{er} septembre**
 et le **31 janvier**.

2- CAHIER DES CHARGES DES CERTIFICATIONS VDC et HVE

VDC : Viticulture Durable en Champagne (référentiel mai 2018)

Point 71 : de manière à favoriser le développement d'un couvert hivernal, l'application des herbicides de prélevée n'est pas permise du 1^{er} juillet au 31 janvier.

Point 73 : l'exploitation réduit l'utilisation des herbicides de prélevée et postlevée conformément aux objectifs du plan Ecophyto

IFT > 1,31 : Ecart critique 0,88 < IFT < 1,31 : Ecart mineur IFT < 0,88 : pas d'écart

Solutions proposées par la CSGV :

• Enherbement temporaire ou permanent du vignoble entraînant généralement la gestion séparée du rang et de l'inter-rang (cf plaquette Entretien des sols).

• Désherbage mécanique : ECOCEP. *Désherbage thermique : déconseillé à cause du bilan carbone.

Remarque : pas d'IFT pour les produits de Biocontrôle (Beloukha en désherbage)

HVE : Haute Valeur Environnementale (niveau 3)

L'IFT de référence en AOC Champagne date de 2006 et ne doit pas dépasser 1,75 en herbicides racinaires et foliaires. Le calcul de l'IFT traduit le nombre de traitements en équivalents pleine dose par ha traité (AMM). En HVE, l'échelle de notation se traduit en nombre de points :

IFT > 1,75 : 0 point et jusqu'à IFT < 0,88 : 5 points

***IFT : moyenne triennale sur l'exploitation**

3- REGLEMENTATION GLYPHOSATE

Un avis du 8 octobre 2004 émanant du Ministère de l'Agriculture redéfinit des doses en fonction des adventices à contrôler :

Graminées annuelles	1440 g/ha	Vivaces	2880 g/ha par taches
Dicotylédones annuelles et bisannuelles	2160 g/ha	Dévitilisation avec panneaux récupérateurs (200 l d'eau /ha)	2880 g/ha

Une quantité maximale de matière active de 2200 g/ha/an, en plein, est instaurée en zone viticole (sauf pour la dévitilisation des vignes avant arrachage).

4- PRODUITS FOLIAIRES A POSITIONNEMENT PRINTEMPS-ETE

AMM	Produit	Dose	Form.	Tox.H	DRE	Mentions de danger	Condt.	Dose	Form.	Tox.H	DRE	Mentions de danger	Condt.	Dose	Form.	Tox.H	DRE	Mentions de danger		
AMM 2100001	GUILD	5 l	4 l annuelles 8 l vivaces	SC	AT	48h 20m	H317 H410	Pyraflufen-éthyl 1,71 g/l + Glyphosate 261 g/l											Printemps à partir de la 3 ^{ème} année. 1 maxi par an.	120 j
AMM 9800555	ASTEROIDE	5 l	4 à 6 l	SL	NC	6h 5m	H413	Glyphosate 360 g/l + Surfactant Envision											Printemps/Été, 1 H sans pluie. T° mini 10°C. Utilisation possible en plein avant débourrement. Utilisation conseillée par touche, ensuite, attention de respecter un délai de 10 jours entre la taille et l'application du glyphosate. Le SYNERGIE en 1^{er} dans la cuve améliore nettement l'efficacité du glyphosate.	21 j
AMM 2120143	HIGHLAND	1 l, 5 l et 20 l	3 à 6 l	SL	NC	6h 5m	H412	Glyphosate 480 g/l + Adjuvants duo active system												
AMM 2010415	GIBSON	20 et 100 l	3,2 à 4,8 l	SL	NC	6h 5m	H413	Glyphosate 450 g/l + Surfactant Envision												
AMM 2160960	TAMROK greenline	10 l	7,5 à 9 l	SL	NC	6h 5m	-	Glyphosate 240 g/l + Adjuvants appycleans 100% Biosourcés												

PRODUIT SYSTÉMIQUE sélectif de la vigne spécifique anti-graminées

AMM 9000490	STRATOS Ultra	BASF	5 l	21 41 sur Ray Grass	EC	D	48h 5m	H304-H315 H319-H336 H361D-H411	Cycloxydime 100g/l										Printemps. T° mini 15°C. 1 maxi/an. Pâturin annuel non contrôlé.	42 j
-------------	---------------	------	-----	---------------------------	----	---	--------	--------------------------------------	--------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	------

PRODUIT DE CONTACT spécifique anti-dicotylédones

AMM 2000327	SPOTLIGHT Plus	FMC	1 l	1 l solo 0,3 l avec glyphosate	EO	AT	48h 5m	H317-H410	Carfentrazone-éthyle 60 g/l										Vigne plus de 4 ans. Traiter SANS VENT et faible pression (1,5 à 2 bars). Application sur le rang. 1 L maxi/ha/an avec ELTON 0,5% en 1^{er} dans la cuve . Efficace sur liserons	7 j
AMM 2140255	BELOUKHA	Belchim	10 l	8%	EC	D	24h 5m	H315-H318	Acide pélargonique 680 g/l										Fin Printemps/Été. 2 maxi/an. T° mini 15°. Feuillage sec, temps ensoleillé avec ASTUSS ou ALCYONE en 1^{er} dans la cuve . Appliquer sur adventices jeunes et diminuer le volume d'eau pour diminuer le coût.	1 j

CORRECTEUR de DURETÉ de l'EAU

AMM 42-001-1	SYNERGIE	10 l	2,2% 2,2 l/Hl	SL	NC	6h	-		Sulfate d'ammonium 460 g/l Pour bouillie herbicide à base de GLYPHOSATE Blocage des ions Ca++ présent dans l'eau de source. (à verser en 1^{er} dans la cuve)
--------------	----------	------	------------------	----	----	----	---	--	--

ACIDIFIANT

AMM 2110014	PHYDEAL	3 l	0,25% 0,25 l/Hl	EC	D	6h	H314 H413		Polyoxyéthylène amine 270 g/l - Effet adjuvant, pour les herbicides foliaires et racinaires. - Pour éviter l'hydrolyse Alcaline du Pledge (effet acidifiant). (à verser en 1^{er} dans la cuve)
-------------	---------	-----	--------------------	----	---	----	--------------	--	---

ADJUVANT HERBICIDE ANTI DERIVE

AMM 9600107	ELTON	5 l	0,5% 0,5 l/Hl	EW	D	24h 5m	H315 H318		Lécithine de soja 355 g/l + acide propionique 345 g/l - Effet acidifiant avec Pledge. - Indispensable avec le SPOTLIGHT Plus pour éviter la dérive. (à verser en 1^{er} dans la cuve)
-------------	-------	-----	------------------	----	---	--------	--------------	--	--

5- PRODUITS DIVERS

PRODUITS	Condt.	Dose/ha maxi	Form.	Tox.H	DRE	ZNT	Mentions de danger	Matières actives	Période d'application et conditions d'utilisation
AMM 2160725	5 l	1%	EC	AT	24h 5 m		H319	Alkyl alcool alkoxylate 142,4 g/l + Esters méthylique d'acide gras 601,4 g/l	Adjuvant herbicide étalant et pénétrant. Améliore la couverture des herbicides foliaires (à verser en 1 ^{er} dans la cuve). 1 maxi/an. Conseillé avec BELOUKHA
AMM 2060160	1,5 l	0,1%	EC	NC	6h 5 m		H410	Polymère d'amine grasse 50% + Polysorbate 20 50%	Adjuvant herbicide étalant et pénétrant. Améliore la couverture des herbicides foliaires (à verser en 1 ^{er} dans la cuve). Conseillé avec BELOUKHA
AMM 2160725	5 l	0,5% ou 0,5 l/Hl	SL	AT	24h		H315-H319	Sequestrants + Surfactants + Anti-Mousse	Nettoyant, aussitôt après le traitement avec Pledge. Remplir complètement la cuve, mettre l'agitation et laisser agir une nuit.

NC Produit Non Classé toxique pour l'homme D Danger AT Attention  Biocontrôle

Botrytis : Programme Conseil 2019 100% VSD

(Viticulture Saine et Durable)



1- Importance des mesures prophylactiques

Choix du porte-greffe et du cépage adaptés
 Choix du clone moins sensible
 Fumure azotée modérée
 Lutte anti-tordeuses et oïdium sans faille
 Travaux en vert soignés (effeuillage côté est)
 Éviter le travail du sol en août (minéralisation)

2- Importance des traitements préventifs

La **floraison** est une période d'hypersensibilité de la grappe à Botrytis Cinerea.



1 traitement en A
= 50% efficacité



2 traitements en A+B
= 65% à 70% d'efficacité



La **contamination** peut se produire au moment de la fleur, même en période ensoleillée. Les spores sont dans l'air et une rosée suffit pour contaminer (Ex.: en 2017). Les conditions climatiques de fin de saison conditionnent la dynamique de l'attaque.

3- Conseils de traitement

A- LA GESTION DES RESISTANCES

La surveillance réalisée par le CIVC montre :

- une **résistance spécifique** au TELDOR, SCALA, ERUNE, JAPICA, CANTUS, PROLECTUS.

- **aucune souche résistante** spécifiquement au **GEOXE WG**

Par précaution, nous vous conseillons une alternance pluriannuelle des familles chimiques concernées par la résistance spécifique.

B- Lutte systématique et efficace contre les **VERS DE LA GRAPPE**.

C- Soigner la qualité de pulvérisation en visant les grappes et en utilisant un **adjuvant** performant STICMAN 0,1% (en dernier dans la cuve).

PROGRAMME BOTRYTIS 2019

Fin floraison

GEOXE WG 1 kg
ou **KENJA 1,5 l**
+ **Chelal Omnical 2l**



Début fermeture de la grappe

PROLECTUS 1,2 kg
ou **TELDOR 1,5 kg**
ou **JAVISE Max 0,75 kg**
+ **Chelal Omnical 2l**



Biocontrôle : MEVALONE 4 l + ESCAPADE 0,2% ou STICMAN 0,1%
ARMICARB 5 kg + STICMAN 0,1%

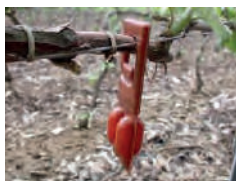
Méthodes alternatives : travaux en vert, enherbement, effeuillage face est
Biocontrôle

D- RESPECT DES DAR (Délai Avant Récolte)

- GEOXE WG : 60 jours
- KENJA : 21 jours
- PROLECTUS : 14 j.
- TELDOR : 14 j.
- JAVISE Max : 7 j.
- MEVALONE : 3 j.
- ARMICARB : 1 j.

PROTECTION VERS DE LA GRAPPE 2019

1- Biocontrôle = confusion sexuelle : (IFT = 0)



La confusion sexuelle présente de nombreux avantages :

- **1 seule application par an**
- **Efficacité reconnue**
- **Utilisable en Viticulture Biologique**
- **Image positive**



2- Lutte classique G1

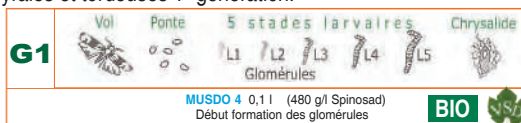
La lutte s'effectue en CURATIF (sur des chenilles vivantes) contre pyrales et tordeuses 1^{ère} génération.

Seuils d'intervention :

100% de ceps occupés par au moins 1 pyrale

100 **glomérules** avec tordeuses vivantes pour 100 inflorescences

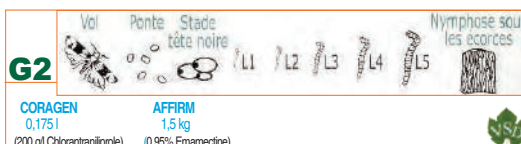
30 **glomérules** pour 100 grappes sous confusion sexuelle



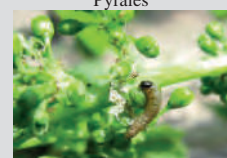
3- Lutte classique G2

La lutte contre les vers en 2^{ème} génération est strictement PREVENTIVE. Pulvérisez le CORAGEN en visant les grappes.

Un complément avec AFFIRM au stade tête noire peut être nécessaire en cas de vol prolongé ou de présence d'Eudémis sur le secteur (vol décalé).



LES PARASITES



Tous les produits de la gamme insecticide CSGV 2019 s'inscrivent dans la démarche de Viticulture Saine et Durable

GAMME CSGV Viticulture Biologique 2019

Produits utilisables en Agriculture Biologique, conformément au règlement CE n°834/2007

MILDIU Réglementation : **28 kg/ha (cuivre) sur sept ans avec lissage, sans limite maxi annuelle.**

NOUVEAU

Produit	AMM	Cond	Dose/ha	Tox. H	Mentions de danger	Nb maxi/an	ZNT	DRE	DAR
HELIOCUIVRE : 400 g/l de cuivre de l'hydroxyde	9900227	5 l	1,5 à 3 l	D	H315 H318 H410	5	5 m	24 h	21 j
BOUILLIE BORDELAISE RSR Dispers : 20% de cuivre du sulfate de cuivre	9800474	15 kg	3,75 kg	D	H318 - H410	5	5 m	24 h	21 j
CUPROXAT SC : 190 g/l de cuivre du sulfate	2090119	5 l	3,95 l	NC	H410	5	20 m	6 h	21 j
CHAMP FLO AMPLI : 360 g/l de cuivre de l'hydroxyde	2000517	5 l	1 à 1,5 l	AT	H302 H319 H332 H410	12	5 m	24 h	21 j
NORDOX 75 WG : 75% de cuivre de l'oxyde cuivreux	2010130	10 kg	1 à 2 kg	NC	H410	X	5 m	6 h	21 j

OÏDIUM

Produit	AMM	Cond	Dose/ha	Tox. H	Mentions de	Nb maxi/an	ZNT	DRE	DAR
ARMICARB : 850 g/kg de bicarbonate de potassium	2110059	5 kg	3 kg	NC	-	8	5 m	6 h	1 j
THIOVIT JET MICROBILLES : 80% de soufre mouillable	2000018	20 kg	12,5 kg	NC	-	8	5 m	6 h	3 j
MICROTHIOL SP Dispers : 80% de soufre mouillable	9800245	20 kg	12,5 kg	NC	-	8	5 m	6 h	3 j
HELIOUSOUFRE S : 700 g/l de soufre liquide	9000222	10 l	7,5 l	D	H318	12	5 m	24 h	21 j
FLUIDOSOUFRE : 99% de soufre poudrage sublimé	5100219	25 kg	25 kg	AT	H317 - H319	3	5 m	48 h	3 j
SOUFRE SUBLIME AFEPASA : 99% de soufre sublimé	2150118	25 kg	25 kg	AT	H319	8	5 m	24 h	5 j

MIXTE OÏDIUM MILDIU

Produit	AMM	Cond	Dose/ha	Tox. H	Mentions de	Nb maxi/an	ZNT	DRE	DAR
ESSEN'CIEL : 60 g/l d'huile essentielle d'orange douce	2090127	5 l	0,8% ou 1,6 l	AT	H319 H332 H411	6	5 m	24 h	1 j
BLASON : 12,5 g/l COS-OGA	2150479	10 l	2 l	NC	-	8	5 m	6 h	3 j

BOTRYTIS

Produit	AMM	Cond	Dose/ha	Tox. H	Mentions de	Nb maxi/an	ZNT	DRE	DAR
ARMICARB : 850 g/kg de bicarbonate de potassium	2110059	5 kg	5 kg	NC	-	8	5 m	6 h	1 j

INSECTICIDE

Produit	AMM	Cond	Dose/ha	Tox. H	Mentions de	Nb maxi/an	ZNT	DRE	DAR
RAK 1	9400462	252/sac	500 diff	NC	H412	-	5 m	-	-
RAK 1 + 2 Mix	2140215	252/sac	500 diff	AT	H315 - H412	-	5 m	-	-
ISONET 1 + 2	2130109	400/sac	500 diff	AT	H315 - H411	-	5 m	-	-
MUSDO 4 : 480 g/l de Spinosad (homologué Pyrale)	2060098	0,1 l	0,1 l	NC	H411	3	20 m	6h	14 j

Biocontrôle

NC Produit Non Classé toxique pour l'homme - AT : Attention - D : Danger

ADJUVANT pour fongicide et insecticide

ESCAPADE : adjuvant à base de terpènes de pin, homologué avec les bouillies herbicides (0,5%), fongicides et insecticides (0,2%). Avantages :

- Limitation de la dérive
- Augmentation de la rétention et du pouvoir couvrant
- Résistance au lessivage améliorée

A mettre en premier dans la cuve, sauf avec les sachets hydrosolubles (SIDECAR)

Volume de bouillie/ha	Doses recommandées
50 à 100 l	0,20 à 0,50 l/ha
100 à 250 l	0,50 l/ha
> 250 l	0,75 l/ha

Homologué AB (Europe, NOP (USA), JAS (Japon))

Chélates au sol

GREENTAL poudre	30 à 35 kg/ha
EVITA poudre	35 à 40 kg/ha
BOLIKEL XP poudre	35 à 40 kg/ha
FORTIFER poudre	35 à 45 kg/ha
FERRITRAC 54 liquide	40 à 55 kg/ha
GREENTAL granulés	50 à 120 kg/ha
EVITA granulés	100 à 250 kg/ha

Les Activateurs Nutritionnels

	BIO	Cond.	Dose/ha	Composition	Utilisations
Valg'Max	BIO	10 l	5 l	24 g/l Mgo, 30 g/l Fer EDTA, 10 g/l Mn, 5 g/l Zn + IMIS	Soutient la croissance
Valg'BM	BIO	10 l	5 l	22 g/l BORE + 59 g/l MgO + IMIS	Fécondation et nouaison
Valg'Fe Mn	BIO	10 l	5 l	47 g/l Fer EDTA et sulfate + 16 g/m Mn + IMIS	Carence Fer et Manganèse
Valg'MgO	BIO	10 l	5 l	100 g/l Oxyde de Magnésium + IMIS	Carence Magnésienne
Goemar Toniaig	-	10 l	5 l	20% GoActiv, 24 g/l N, 110 g/l P2O5, 48 g/l K2O, 24 g/l MgO, 48 g/l SO3	Activateur de la nutrition
Goemar Floréal	BIO	5 l	2 à 3 l	44% GoActiv, 26,8 g/l Bore + 68,8 g/l Magnésie	Fécondation et nouaison
Valg'NK	BIO	10 l	5 l	41 g/l N + 31 g/l K2O + 11 g/l MgO + 17 g/l Fe + 6 g/l Mn + 21 g/l SO3 + 10 g/l B + IMIS	Carence azotée et mise en réserve
SAFE N 300	-	20 et 1000 l	10 l	312 g/l Azote dont 82 g/l urée formaldéhyde	Carence azotée
Folia N	-	10 l	10 l	280 g/l Azote + 38 g/l K2O + 62 g/l SO3	Carence azotée
Ultraig	BIO	5 et 20 kg	0,5 kg	1% N organique + 20% K2O + oligo-éléments	Stimule la croissance et anti-stress
Avivalg 500	BIO	10 l	1 l	500 g/l d'Ultraig, 0,6% N organique + 8% K2O	Stimule la croissance et anti-stress
Chéial OMNICAL	-	5 l	2 l	100 g/l d'Oxyde de Calcium (CaO) soluble dans l'eau	Action de cicatrisation
Maïak	BIO	1 l	0,25 l	3% de silicium sous forme d'acide silicique monomère + 2% d'oligo-éléments (B, Cu, Fen Mo, Mn, Zn)	Solution à base de silicium
Symbiocuivre	BIO	25 kg	30 kg	46% SO3 + 23% CaO + 1,65% Cu + oligo-éléments de lithothamne	Poudrage

Les solutions de biocontrôle de la CSGV : ça fonctionne !

Suite à la réalisation de nombreux essais en micro-parcelles ou en bandes concernant **les produits dit de « biocontrôle »** mis sur le marché autrefois ou récemment, le service technique de la CSGV a sélectionné les produits ou combinaisons de produits **efficaces** à la gamme CSGV.

Cela concerne aussi bien le désherbage que les maladies classiques de la vigne ou les tordeuses de la grappe.

Si vous avez des questions, contactez nos technico-commerciaux ou le service technique pour voir les résultats d'essais.

DÉFINITION : Les produits de **biocontrôle** sont des « agents et produits qui utilisent des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures ». Ils correspondent aux nouvelles exigences sociétales et **constituent l'avenir de la protection de la vigne**. Les produits qui entrent dans cette catégorie font l'objet d'une liste publiée et régulièrement mise à jour par le Ministère de l'Agriculture.

Les produits de biocontrôle se classent en 4 catégories :

- 1- les macro-organismes auxiliaires : exemple les **typhlodromes**.
- 2- Les micro-organismes : exemple les **Bacillus Thuringiensis (BT)**.
- 3- Les médiateurs chimiques : exemple les phéromones de la confusion sexuelle = **RAK**.
- 4- Les substances naturelles d'origine :
 - végétale : exemple le désherbant **BELOUKHA**
 - minérale : exemple le **SOUFRE** contre l'oïdium.



AMM	NOM COMMERCIAL	NATURE	SUBSTANCE ACTIVE	CIBLE VISÉE
2140255	BELOUKHA	Substances naturelles	Acide pélargonique	Herbicide
2100059	PERTINAN	Substances naturelles	Phosphonate de potassium	Mildiou
2150479	BLASON	Substances naturelles	COS-OGA	Mildiou
2090127	ESSEN'CIEL / PREV'AM PLUS	Substances naturelles	Huile d'orange douce	Mildiou
2110059	ARMICARB	Substances naturelles	Bicarbonate de potassium	Oïdium
2150479	BLASON	Substances naturelles	COS-OGA	Oïdium
2090127	ESSEN'CIEL / PREV'AM PLUS	Substances naturelles	Huile d'orange douce	Oïdium
5100219	FLUIDOSOUFRE	Substances naturelles	Soufre sublimé	Oïdium
9000222	HELIOSOUFRE S	Substances naturelles	Soufre liquide	Oïdium
9800245	MICROTHIOL SPECIAL DISPERSS	Substances naturelles	Soufre micronisé	Oïdium
2150118	SOUFRE SUBLIME AFEPASA	Substances naturelles	Soufre sublimé	Oïdium
2000018	THIOVIT JET MICROBILLES	Substances naturelles	Soufre micronisé	Oïdium
2130109	ISONET 1+2	Phéromones	E7, Z9-dodecadienylacétate +	Tordeuses
2140215	RAK 1+2 MIX	Phéromones	(E, E/Z) - 7, 9-dodecadien -1- yl acétate +	Tordeuses
9400462	RAK 1 COCHYLIS	Phéromones	Z9-dodecadienylacétate	Tordeuses
2100162	ARMICARB	Substances naturelles	Bicarbonate de potassium	Botrytis
2131080	MEVALONE	Substances naturelles	Eugenol, Géranol, Thymol	Botrytis
2070108	PEL 101 GV	Substances naturelles	Heptamaloxyloglucan	Gelée
2100030	SLUXX HP / IRON MAX	Substances naturelles	Phosphate ferrique	Limaces, escargots
9500235	STOP GIBIER PLUS	Substances naturelles	Huile minérale paraffinique, huiles de poisson	Lapins
2169998	VINTEC	Micro-organismes	Trichoderma atroviride SC1	Esca/BDA

CHELATES DE FER : GAMME CSGV 2019 (NFU 42-002/2)

Spécialités	Cond.	Formulation	Composition	Dose/ha	
GREENTAL Poudre	5 kg	PM	6% EDDHA dont mini 5,5% garanti o-o	30 à 35 kg	BIO
EVITA Poudre	5 kg	PM	6% EDDHA dont mini 5% garanti o-o	35 à 40 kg	BIO
BOLIKEL XP Poudre	5 kg	PM	6% chélaté par HBED	35 à 40 kg	BIO
FORTIFER Poudre	5 kg	PM	6% EDDHA dont 4,8% garanti o-o	35 à 45 kg	BIO
FERRITRAC 54 Liquide	5 l	SL	54 g/l EDDHA	40 à 55 l	BIO
GREENTAL Granulés	20 kg	GR	2,4% EDDHA dont 2,2% o-o	50 à 120 kg	BIO
EVITA Granulés	25 kg	GR	1,2% EDDHA dont 1% o-o	100 à 250 kg	BIO

Analyses de contrôle des chélates à la CSGV : Afin de garantir la **qualité** et le **suivi** des chélates de fer, des analyses de contrôle sont réalisées sur des échantillons pris au hasard dans nos magasins et chez les viticulteurs en cours de saison.

Le mildiou et l'oïdium en 2019

Gestion de la résistance en Champagne

De nouveau, la CSGV a souhaité reconduire son action "monitoring" sur le vignoble champenois. Cela consiste à vérifier la continuité de l'efficacité des matières actives préconisées et à proposer des stratégies anti-résistance.

MILDIU	OÏDIUM
En 2018, le Service Technique de la CSGV a réalisé 21 prélèvements de feuilles avec du mildiou sporulant pour tester la résistance des familles chimiques anti-mildiou (14 parcelles avec le réseau InVivo et 7 parcelles avec BASF).	Dans les parcelles à historique oïdium, le Service Technique a pu réaliser 6 prélèvements de grappes oïdiées pour tester les différents modes d'action des familles chimiques d'anti-oïdium. Vous trouverez, ci-dessous, les préconisations CSGV pour la protection du vignoble en 2019.



Mildiou



Oïdium



Oïdium



Oïdium

GESTION DU MILDIU EN 2019

Familles	Résistances en Champagne	Préconisations 2019	Produits
QoSI Améctrotradine	OUI + Résistance non spécifique AOX*	1 application par an	ENERVIN RESPLEND MILDCUT
Qil Cyazofamide			
OSBP (nouvelle famille)	NON	1 application par an	ZORVEC ZELAVIN
Fluopicolide	NON	1 application par an	PROFILER - TEBAÏDE
CAA Dimétomorphe - Mandipropamide	OUI	1 à 2 applications par an, associé, en alternance	RESPLEND - FORUM TOP SPIRIT WG - REVOLUXIO
Anilide Bénalaxyl - M	OUI	1 à 2 applications par an	FANTIC F WG - SIDECAR
Zoxamide	NON	3 applications maxi par an dont 2 Amaline Flow	AMALINE FLOW - VENTARO ROXAM COMBI - REVOLUXIO
Cymoxanil	OUI	1 application par an ou <u>arrêt</u>	AVISO DF - ENOMIX - SELVA

* Sensibilité du champignon aux modes d'action (QoSI/QoI) mais résistance non spécifique à ceux-ci. Activation d'une voie alternative de la respiration mettant en jeu l'Alternative Oxydase (AOX) au niveau de la mitochondrie.

GESTION DE L'OÏDIUM EN 2019

Familles	Résistances en Champagne	Préconisations 2019	Produits
QoI Trifloxystrobine	OUI	1 application par an, associé	LUNA SENSATION
AZN Quinoxifène - Proquinaxid	OUI	<u>Arrêt</u>	-
IBS 1 Difénoconazole	OUI	1 à 2 applications par an, associé, en alternance	DYNALI
SDHI Fluopyram - Fluxapyroxad - Isofétamine	NON (Résistance Boscalid Sud Est)	2 applications par an, en alternance compris anti-botrytis	LUNA SENSATION - YARIS KENJA (Botrytis)
APK Métrafénone - Pyriofénone	NON	2 applications par an	VIVANDO KUSABI
IBS 2 Spiroxamine	NON	2 applications par an, en alternance	SPIROX PROSPER - HOGGAR

Des solutions alternatives naturelles

Élément essentiel de la protection en viticulture biologique et biodynamique, les préparations à base de plantes médicinales représentent peut-être une des solutions pour réduire le recours aux intrants phytosanitaires.



Légalement connu sous le terme de Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (PNPP), elles sont regroupées dans la liste des substances de bases, définies par l'article 23 du Règlement (CE) 1107/2009.

Parmi elles, vous trouverez bientôt à la CSGV :

- **Le Purin d'Ortie**, intéressant pour sa richesse en fer et en azote, a un effet stimulant sur le développement de la vigne. Attention toutefois à ne pas l'utiliser en cas de forte pression mildiou. Il est reconnu et autorisé pour des applications en tant que insecticide, fongicide et acaricide. Applicable directement au sol (dilué à 10%) ou en foliaire (dilué à 5%).
- **La Décoction de Prêle**, riche en silice et calcium, elle est intéressante pour ses propriétés préventives sur les maladies fongiques. En effet, ces éléments agissent sur le renforcement des parois cellulaires végétales et ont également un effet asséchant sur les maladies cryptogamiques de la vigne. Elle s'utilise sur le feuillage directement, mais aussi en application au sol, où elle aurait pour caractéristique de retarder la maturité des œufs de mildiou.
- **L'Ecorce de saule** : Son infusion est composée d'acide salicylique, une hormone végétale naturellement présente dans la plante, qui agit sur le mécanisme de défense naturelle de la vigne (effet éliciteur).

DEFINITION

Un purin de plantes est le résultat de la fermentation naturelle d'une plante dans de l'eau à température ambiante. Après quelques jours, le mélange est filtré.

Une décoction consiste à tremper la plante dans l'eau froide, puis à amener le mélange (eau et partie de la plante) à ébullition à feu doux et à laisser bouillir une dizaine de minutes. On filtre ensuite le liquide obtenu.

A l'inverse lors d'une infusion, on amène l'eau à ébullition puis on la verse sur la plante. Une fois le mélange refroidi, on le filtre.



Pour information, les extraits de Consoude, de Fougère et Valériane ont été retiré des listes des substances de bases.

Ils ne peuvent donc plus être utilisés en agriculture biologique et conventionnelle !

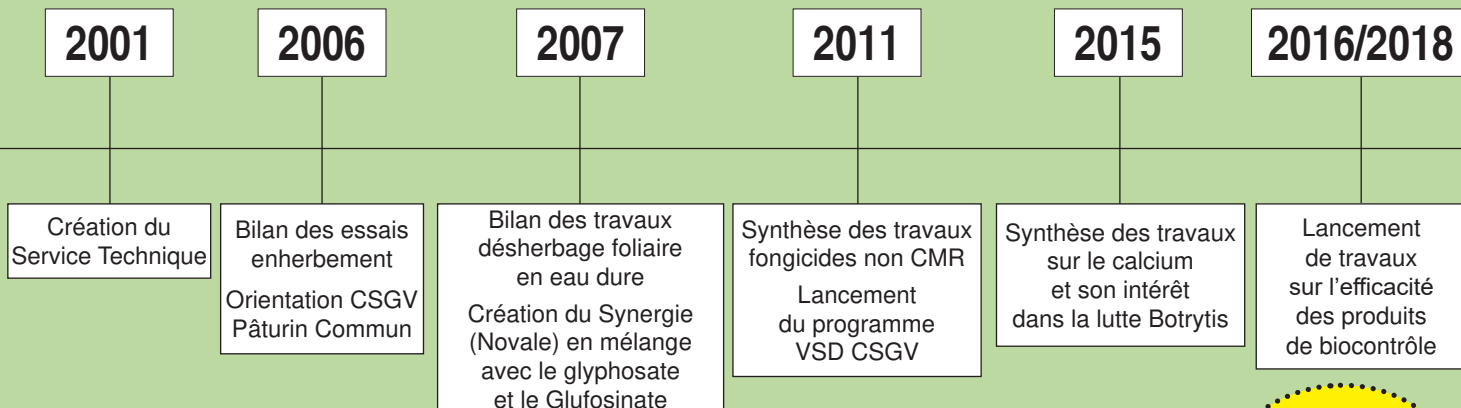


Photo non contractuelle

Seules, ces préparations ont un effet limité, elles gagnent en efficacité lorsqu'on les associe. Mais c'est également la régularité de leurs applications et leurs positionnements en préventif qui permet de tirer le meilleur profit de ces substances.

Le Service Technique

Les travaux et orientations depuis la création du Service Technique CSGV



N'hésitez pas à nous contacter si questions
03.26.59.86.00

Les offres du Service Technique en 2019

Suivi parcellaire individualisé

Observations régulières de vos parcelles en saison et conseils personnalisés avec remise d'un bilan de fin de campagne.



La traçabilité avec Mes Parcelles

Facilite l'enregistrement de vos pratiques ;
Logiciel idéal pour les certifications.



Traitements des effluents phytosanitaires

Diagnostic de votre exploitation sur la gestion de vos effluents et remise d'un devis.



Réglage et contrôle pulvérisateur

Pour une meilleure qualité de votre pulvérisation, pensez à faire régler et contrôler votre pulvérisateur.



Document Unique "D.U."

Evaluation des risques professionnels viticoles
DOCUMENT UNIQUE

Monsieur Jean-Claude DUPONT
101 rue de la Vigne - 51150 BOUZY
Tél. : 06.86.00.00.10
info@csgv.fr

DATE DE CREATION : 14 novembre 2017

Signature du Responsable :

Ce document a été élaboré et rédigé par Aurélie Lemaire et Aurélie Chantrel, en collaboration avec le gérant de l'exploitation.

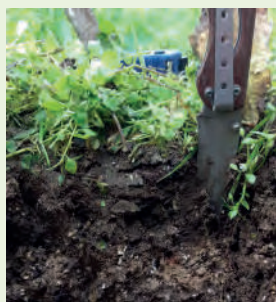
SERVICE TECHNIQUE VIGNE
Directeur : Laurent THÉVENAZ 03 26 59 86 05 - 06 21 95 89 74 laurent.thevenaz@csgv.fr
Techniciens : Aurélie Lemaire 06 21 95 86 99 - Aurélie Chantrel 06 35 31 41 78
Adress de Contact : CS 70051 - 51202 EPERNAVY Cedex 03 26 59 86 00 info@csgv.fr

Document Unique "D.U."

Evaluation des risques avec le viticulteur et visite de l'exploitation permettant la rédaction du Document Unique "clé en main".

Diagnostic sol et flore

Description et analyse du profil de sol avec des conseils techniques (fertilisation, travail du sol, enherbement...)



Accompagnement VDC et HVE

Cet accompagnement permet de valider les points du référentiel avec remise d'un plan de progrès.

EPI PHYTO : Bien travailler, c'est bien se protéger

Point réglementaire

Pour être qualifié d'EPI, un produit devait répondre aux exigences de la directive 89/686/CEE. Cette directive a été abrogée par le règlement UE 2016/425. Désormais, les EPI doivent répondre aux exigences de ce règlement.

La totalité des EPI doivent être conformes aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la directive EPI (89/686/CEE, valable jusqu'au 21 avril 2023, ou au règlement 2016/425/CEE).

Concrètement, quels sont les EPI adaptés aux risques phytopharmaceutiques ?

1- Pour la protection des yeux

Port de lunettes ou écran facial notamment évalués selon la norme EN 166 : 2002 (CE, sigle 3), pendant les phases de préparation, mélange, chargement suivant les phrases de risques des produits phytopharmaceutiques (Toxique, irritation cutanée, risque oculaire...).

2- Pour la protection des voies respiratoires

Port d'une protection respiratoire, demi-masque ou masque évalués selon la norme EN 140 : 1998, équipé d'un filtre P3 évalué selon la norme EN 143 : 2006 ou A2P3 évalué selon la norme EN 14387 : 2008, pendant les phases de préparation, mélange, chargement suivant les phrases de risques des produits phytopharmaceutiques (Toxique, irritant pour les voies respiratoires...).

3- Pour la protection du corps

Les EPI préconisés pour la protection du corps doivent permettre d'éviter au maximum les étapes successives d'habillage/déshabillage, facteurs de risque de contamination.

Pour les phases de préparation, mélange, chargement et de nettoyage

Port d'un EPI vestimentaire dédié aux traitements phytopharmaceutiques (Avis DGT ou norme EN ISO 27065:2017), complété par une blouse ou un tablier à manches longues de type 3 ou PB3 évalué notamment selon la norme EN 14605+A1:2009, ou port d'une combinaison de type 3 ou 4 évaluée notamment selon la norme EN 14605+A1:2009.

Pour la phase d'application,

→ Tracteur avec cabine fermée ou tracteur sans cabine avec une pulvérisation vers le bas ou avec une lance pour les cultures basses, sans contact intense avec la végétation : **port d'un EPI vestimentaire** dédié aux traitements phytopharmaceutiques (Avis DGT ou norme EN ISO 27065:2017).

→ Tracteur sans cabine avec une pulvérisation vers le haut ou avec une lance, pour les cultures hautes (supérieures à 50 cm), sans contact intense avec la végétation : **port de la combinaison Catégorie III type 4, avec capuche.**

Application prévue avec une lance, un pulvérisateur à dos, sur cultures hautes et basses, avec contact intense avec la végétation : **port d'une combinaison Catégorie III type 3, avec capuche.**

4- Pour la protection des mains

Phases de préparation, mélange, chargement, phase de nettoyage, phase d'application avec une lance ou avec un pulvérisateur à dos : **port de gants en nitrile réutilisables** notamment évalués selon la norme EN 374-1:2004 et EN 374-3:2004.

Phases d'application avec un tracteur sans cabine, phase d'application en tracteur avec cabine fermée en cas d'intervention à l'extérieur : **port de gants en nitrile à usage unique** notamment évalués selon la norme EN 374-1 et EN 374-2 ou EN 374-1:2004 et EN 374-3:2004.

5- Pour la protection des pieds

Application manuelle en plein champ ou sous serre : **port des bottes** notamment évaluées selon la norme EN 13832-3:2006.

Que faire de mes EPI usagés ?

Les EPI souillés par les produits phytopharmaceutiques sont des déchets considérés comme dangereux et doivent être incinérés dans des installations agréées. La gestion de ces déchets incombe légalement aux exploitants agricoles.

Une collecte des EPI est organisée par ADIVALOR depuis le 1^{er} janvier 2016.

L'Éco-EPI finance cette gestion des EPI usagés : c'est la marque d'un engagement responsable.





Piquet pin CARMO, fraisé, chanfreiné, PEFC

DESCRIPTIF ET AVANTAGES

Les piquets CARMO sont fabriqués à partir de pins maritimes à croissance lente provenant de forêts tempérées gérées durablement par l'homme et sans aucun apport d'engrais.	Le traitement classe 4 permet au bois d'être utilisé en extérieur au contact avec le sol.
Les pins sélectionnés par Carmo ont poussé sur des terrains sableux ou montagneux ; ces conditions de croissance leur permettent une très haute résistance mécanique.	Après traitement, nous conservons plusieurs mois nos piquets dans des conditions adaptées afin d'éviter le délavage et la contamination du sol jusqu'au séchage complet et définitif.
Chaque piquet est séché entre 3 à 6 mois à l'air libre permettant d'atteindre une hygrométrie inférieure à 20% avant traitement, ce qui est un gage d'un traitement de haute qualité.	Nous effectuons, sous vide, un traitement autoclave classe 4 SP avec une pénétration totale de l'aubier ; nous certifions une pression minimum de 26 kg/m ³ de bois.
Les piquets CARMO sont certifiés CTB B+ par l'institut technologique FCBA. Cette certification assure la protection contre les insectes à larve xylophage, les champignons lignivores et les termites. Les bois traités CTB B+ sont repris en déchetterie selon la réglementation en vigueur.	Chaque piquet CARMO passe par un procédé de contrôle qualité très rigoureux ; ils sont marqués de l'année de fabrication afin de suivre au plus près vos exigences.



Disponibles en longueur 140, 150 et 160 en diamètre 8. Piquet garanti 20 ans.



Séchage à l'air libre
Vérification humidité
Traitement autoclave
Séchage sous hangar
Marquage

*Faire le choix du bois autoclave
c'est écoresponsable !
C'est faire le choix d'une des plus faibles
émissions de CO²/an grâce à sa durée de vie !*

Collection L'instant

Cette collection de 3 muselets s'inscrit dans l'univers de la Haute-Horlogerie, avec des graphismes inspirés des cadrans de montres...



Art'Collection n°6

Cette collection de 6 muselets s'inscrit dans le symbolisme avec des thématiques qui laissent libre part à l'imaginaire...



LA ROSE D'EXCEPTION EST A L'HONNEUR DANS VOS MAGASINS LA PASTORALE du 20 au 25 mai 2019

Cette année, vos magasins vont mettre la rose à l'honneur.

Du 20 au 25 mai, venez découvrir ou redécouvrir des variétés exceptionnelles à travers une collection de rosiers anciens, anglais ou de variétés devenues rares, voire oubliées aujourd'hui. Un bonheur pour les yeux, des senteurs pour vos massifs, un régal pour les pollinisateurs de nos jardins.

Cette fête, ode à la fleur des poètes, est le fruit d'un partenariat entre votre coopérative et un rosieriste renommé, passionné par le végétal, amoureux de la rose.

Créateur mais aussi acclimateur de variétés surprenantes venues du Canada ou d'Australie, Daniel Schmitz cultive, pour ne pas dire élève, ses rosiers en Belgique dans un environnement calme et préservé propice à la réflexion et à la créativité.

Cet environnement, sujet aux hivers vifs et rigoureux, confère à ses productions une rusticité inégalable et une adaptabilité parfaite à notre région.

Les greffes s'opèrent sur le porte-greffe « LAXA » qui a pour particularité de pousser assez lentement et de faciliter la culture en bac, ce porte-greffe a une très bonne tolérance au calcaire ce qui est un avantage indéniable pour les replantations dans notre région.

A noter que la culture de ces rosiers s'effectue sans aucune utilisation de produits de synthèse, qu'il s'agisse d'engrais ou de produits de santé végétale, l'accent est mis sur la résistance de la plante contre ses envahisseurs et non pas sur la lutte contre les envahisseurs eux-mêmes. Vous retrouverez d'ailleurs un article à ce sujet dans le précédent Champagne Informations.

Durant cette semaine d'exception, nous vous proposerons une sélection originale et séduisante, n'hésitez pas pour autant à nous interpeller si vous souhaitez découvrir d'autres variétés.

*C'est aussi la semaine des mamans
et comme les mamans sont toutes exceptionnelles,
quoi de mieux qu'un rosier et des roses d'exception pour les fêter.*



Rose Arcadia



Rose Davidoff



Rose Sweet Annie

Une gamme de produits professionnels accessible au Grand Public...

NOVALE®, société spécialisée dans les solutions fertilisantes, implantée à Épernay est présente sur le marché professionnel depuis 2015 avec diverses solutions dont les efficacités sont aujourd'hui reconnues.

Cette année, NOVALE, forte de cette expérience, décline cette gamme de produits professionnels en une **GAMME GRAND PUBLIC** à destination des jardiniers amateurs et chevronnés.

Au travers de cette gamme de solutions naturelles et organiques, NOVALE ® vous propose de pratiquer un jardinage respectueux de l'environnement allant de la nutrition de vos végétaux à la prévention et la protection de ceux-ci.

S'appuyant sur ses compétences professionnelles, l'offre jardin NOVALE contribuera à améliorer vos rendements, à fortifier vos productions, qu'il s'agisse de cultures potagères ou ornementales.

Rendez-vous dans vos magasins La Pastorale.



Purin d'ortie Toutes cultures



Riche en azote, manganèse, fer et zinc, le purin d'ortie est un fertilisant naturel reconnu. Obtenu par macération d'ortie issue de l'agriculture biologique, le purin aurait des vertus insecticides et fongicides. Sous forme liquide prêt à l'emploi, **le Purin d'Ortie Novale®** s'utilise de manière préventive en pulvérisation sur le feuillage, lui apportant des éléments nutritifs et protection. Ce produit **100% végétal** conviendra à toutes vos cultures, dans le respect des méthodes de jardinage biologique.

ENGRAIS FOLIAIRE NK + OLIGO-ÉLÉMENTS



Par ses apports en azote, potassium et oligo-éléments essentiels, l'engrais foliaire Novale® vient soutenir vos cultures quand les besoins nutritifs sont importants. Il apporte un meilleur potentiel de rendement et de qualité lors de la récolte.

Cet équilibre nutritionnel est idéal pour la culture de la tomate et les cultures potagères en général, dans le respect des méthodes de jardinage biologique.

Purin d'ortie Toutes cultures



Le purin d'ortie Novale® à diluer s'utilise en application au sol. Il va apporter les éléments nutritifs assimilables par les racines et va dynamiser votre sol.

En effet, son action sur les micro-organismes va augmenter les échanges sol/plantes, mais aussi gêner l'installation de micro-organismes néfastes aux cultures.

Ce produit **100% végétal** conviendra à toutes vos cultures, dans le respect des méthodes de jardinage biologique.

ENGRAIS ORGANIQUE LIQUIDE à diluer



L'Engrais Organique Liquide Novale® s'utilise en application au sol. Il permettra une croissance et une amélioration significative de vos plantes, légumes et autres végétaux que vous cultivez.

D'une efficacité quasi immédiate, il agit en accélérant les échanges sol/plantes et en améliorant les équilibres nutritionnels de vos plantes. Ce produit **100% organique** est utilisable en agriculture biologique.

Photos non contractuelles

LE PRINTEMPS EST DE RETOUR

Comme chaque année, pour les passionnés de jardin, c'est le moment ! Le moment attendu avec beaucoup d'impatience.

L'hiver est à présent derrière nous, il est temps de programmer les travaux d'entretien, de plantation, de décoration, d'aménagement.

Pour vous accompagner, vos magasins la Pastorale se garnissent de végétaux destinés au potager, au jardin d'agrément.

Côté jardin justement, c'est un large choix de variétés de pommes de terre, de bulbes potager, de choux ou de salades qui s'offre à vous. Tout cela en attendant tomates et autres cucurbitacées qui, abritées en serre, ne sauraient tarder à rejoindre les tables de nos magasins pour le plaisir de tous.

donneront un accent ensoleillé à vos terrasses, mais attention aux hivers champenois.

Des plantes plus traditionnelles adaptées à notre région tels les magnolias ou les lilas garantiront également de jolis résultats.

Le bonsai géant d'extérieur supportant très bien le climat champenois permet quand à lui d'aménager le très en vogue jardin zen.

Pour les adeptes du jardin à la française, nous proposons une large sélection de végétaux pouvant se travailler en topiaire, présents sous différentes formes (boule, pyramide, spirale, tige) et ne qui ne sont pas sensibles à la pyrale tel Ilex dark green, Ilex maxima, le laurier noble ou l'if.



C'est le printemps, poussez la porte de votre magasin La Pastorale et laissez-vous charmer.



Pour espérer une récolte abondante, il faut préparer les sols.

Dans les rayons de La Pastorale vous trouverez toute une offre d'amendements, de nouveautés soucieuses de l'environnement.

Les adeptes du fleurissement ne seront pas en reste, une large gamme de géraniums, dipladénias, plantes de balconnières ou plantes vivaces les attend.

Ces plantes, elles aussi, ont besoin d'être nourries afin de croître et de composer de magnifiques massifs colorés et denses qui persisteront toute la saison. Regardez du côté des engrais et n'hésitez pas à demander conseil à nos spécialistes.

Pour aménager terrasses et grands jardins, il faut se tourner vers la pépinière qui permet de part sa grande variété d'espèces de jouer sur les couleurs, les hauteurs.

Pour une ambiance du sud, les plantes méditerranéennes comme les palmiers chanvre, les oliviers ou les lauriers roses



PROMOTION NETTOYEUR HP



Valable jusqu'au 31 mai 2019

Référence	Débit	Prix unitaire HT	Prix PROMO HT
K 1152 TST (220 V)	130 bars 10 l/min (600 l/h)	894 €	719 €
K 2160 TST (220 V)	140 bars 11 l/min (660 l/h)	1.199 €	959 €
K 2175 TST (380 V)	150 bars 12 l/min (720 l/h)	1.242 €	999 €
K 799 TST (380 V)	180 bars 13 l/min (780 l/h)	1.686 €	1.269 €
K 899 TST (380 V)	150 bars 15 l/min (900 l/h)	1.758 €	1.319 €
Therm CA 12/150 (380 V)	150 bars 12 l/min (720 l/h)	3.983 €	2.989 €
Therm C 13/180 (380 V)	180 bars 13 l/min (780 l/h)	4.843 €	3.259 €
Therm 165-1 (380 V)	165 bars 19,5 l/min (1165 l/h)	5.327 €	3.999 €

Equipement eau froide

Lance vario-jet et rotabuse

Equipement eau chaude : Température max : 140°C

Réserve gazoil 25 l, 15 m de flexible sur enrouleur lance jet plat



COMPRESSEUR A PISTON BLACK EDITION



Pour votre besoin au quotidien : **les séries CM**
et pour vos dégorgements, habillages : **les séries CT et FT**



Référence	Cuve	CV	kW	Tension	Pression maxi	Prix HT
Black Edition 90 cm ³	90 L	2	1,5	230 V	10 b	395 €
Black Edition 150 cm ³	150 L	3	2,2	230 V	10 b	565 €
Black Edition 270 CT 5,5	270 L	5,5	4,0	400 T	11 b	940 €
Black Edition 500 FT 7,5	500 L	7,5	5,5	400 T	11 b	1.465 €

Dans la limite des stocks disponibles

POMPE VOLUMETRIQUE SCHNEIDER

*sur les 3 modèles ci-dessous

Débit	Moteur	Pression maxi	Prix HT
50 hl 40 mâcon 25/50 hl/h	400 V/1,5 kW	3,5 bar	1.118 €
150 hl 40 mâcon 75/150 hl/h	400 V/2,2 kW	4,0 bar	1.801 €
10-200 hl 40 - H var télécommande 50 mâcon	400 V/2,2 kW	4,0 bar	4.158 €



POMPE A LOBES HÉLICOÏDALE PMH

Réduit jusqu'à 5 fois la dissolution d'oxygène lors des transferts
(nettement inférieur aux autres pompes)

Oenopompe OEP 130	1 barrique de 228 L offerte
Oenopompe OEP 250	1 barrique de 228 L offerte
Oenopompe OEP 450	1 barrique de 228 L offerte
Oenopompe OEP 600	1 barrique de 228 L offerte



Offre valable dans la limite des stocks disponibles



NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES MATÉRIELS

Cette année, vous trouverez, dans nos magasins, un support technique pour notre gamme d'hygiène afin de faciliter vos recherches. Celui-ci concerne une sélection de produits adaptés pour vos besoins annuels ; il est proposé par la Société ZEP, notre partenaire depuis de nombreuses années.



MAXLAV alimentaire
Lavage quotidien
des matériels viticoles



PROTELUBE
Protection des tracteurs enjambeurs,
Ecocep, effeuilleuses



MEGALAV alimentaire
Nettoyant concentré
pour carrosserie et protection



CP Cleaner/Proalim-Peroxy
Nettoyant désinfectant,
détartrant calcaire dérougissant



NOUVEAU COMMERCIAL - Secteur Vallée de la Marne et Aisne

Après 13 années à la CSGV, **David BALLAND** a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle.

Il est remplacé par **Jean-Noël OUDIN**. Jean-Noël est à votre écoute et disposition pour tous vos projets et vous pouvez le contacter au **06.81.49.76.15** et par mail à jean-noel.oudin@cs gv.com



David Balland



Jean-Noël Oudin

DEUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Après plusieurs CDD chez O2C, **Flore PHILIPPE**, œnologue-conseil, rejoint définitivement notre équipe en remplacement de Julien FOURQUET qui se consacre désormais à plein temps à l'exploitation familiale.

Sabrina L'HOSTIS a pris ses fonctions au laboratoire le 11 mars dernier, en remplacement d'Estelle MOURZINE BEUVE partie vers de nouveaux horizons professionnels. Sabrina possède une bonne expérience dans le domaine de l'analyse œnologique et devrait vite trouver ses marques chez O2C.

Nous adressons nos chaleureux remerciements à Julien et à Estelle pour le rôle qu'ils ont joué dans la progression d'O2C et pour leur implication. Tous nos vœux de réussite les accompagnent.



Flore Philippe



Sabrina L'Hostis

ANALYSES FINES

Notre partenaire **SARCO EXCELL** est en mesure de réaliser pour vous les analyses fines dont vous pouvez avoir besoin (600 molécules peuvent être dosées). Nous établissons vos devis sur simple demande.

Les échantillons sont à remettre à notre laboratoire et nous les transmettons. Vous recevez directement les résultats.

Votre œnologue et notre laboratoire sont à votre disposition pour toute information.



MOUT CONCENTRE RECTIFIE (MCR)

Pour vos dégorgements, nous proposons du moût concentré rectifié (SUGARIN ou SUGARIN BIO). Le MCR présente l'aspect pratique de ne pas nécessiter de fonte de sucre. Sa concentration est constante (844 g/l), le produit est stérilisé. Nous sommes à votre disposition pour les essais de dosage que vous souhaiteriez réaliser.

SUGARIN et SUGARIN bio sont conformes au CODEX OENOLOGIQUE INTERNATIONAL.

LAFFORT & YOU

Le 18 juin 2019, notre partenaire LAFFORT organisera une conférence technique.

Elle aura pour thème :

- la bioprotection de moûts et des vins
- la vinification bio
- la nutrition azotée



Votre spécialiste régional de la manutention

MANULOC
Le choix qui fait la différence.



LOCATION
court et long terme
VENTE neuf et occasion

MAINTENANCE
multi-produits et multi-marques

GAMME COMPLÈTE D'ENGINS DE MANUTENTION

PROXIMITÉ **PROFESSIONNALISME** **FIABILITÉ**

■ DEPUIS 30 ANS EN CHAMPAGNE
■ 90 SALARIÉS
■ 50 TECHNICIENS

03 26 82 98 99
e-moreau@manuloc.fr

MANULOC MAC2 SIDEM
5 rue Rolland Coffignot
51 100 REIMS

manuloc.fr



SOLUTION NUTRITIVE à base de silicium biodisponible

LE SILICIUM, ÉLÉMENT INDISPENSABLE AU BON DÉVELOPPEMENT DES CULTURES MAIAK : SOURCE DE SILICIUM DIRECTEMENT ASSIMILABLE (Si(OH)₂)

MAIAK® : BÉNÉFICES AGRONOMIQUES POUR SÉCURISER LES RENDEMENTS

- Optimisation de la nutrition
- Meilleure gestion des stress
- Renforcement physique

UTILISATIONS
En intégration dans les programmes de fertilisation et de protection des plantes :
Dès le début de végétation (4-6 feuilles) jusqu'à la maturité des baies :
15 l/ha sur la saison,
répartis en 6 apports de 0,25 l/ha espacés de 7 à 15 jours.

COMPOSITION
Engrais CE - Mélange fluide d'oligo-éléments,
2 % d'oligo-éléments (B, Cu, Fe, Mo, Mn, Zn),
3 % de silicium sous forme d'acide silicique monomère (Si(OH)₂)

MAIAK® est compatible avec la plupart des produits fertilisant et de protection des cultures

CR DISTRIBUTION
www.csgv.com

sartorius stedim
biotech

Votre vin va l'adorer.
Les meilleures solutions et meilleurs services pour une pureté de goût absolue.



Avec nos produits développés pour toutes les étapes préliminaires de filtration et nos cartouches à membrane filtrante, nous proposons des solutions pour toutes les étapes de filtration y compris la filtration finale des vins et spiritueux.

www.sartorius-stedim.com turning science into solutions

POUR TOUTE CONSTRUCTION OU RENOVATION

Entreprise Gilbert MOREL

31 Faubourg de Condé
51210 MONTMIRAIL

Tél. : 03.26.81.22.53 - Fax : 03.26.81.66.42

Maçonnerie générale, béton armé, plâtrerie, charpente, menuiserie, couverture, serrurerie, location de matériel



AVIZE	Chemin des Bas Nemery	Tél. 03.26.57.79.22	csgv.pastorale.avize@gmail.com
BAR-SUR-AUBE	Avenue de l'Europe	Tél. 03.25.27.51.51	csgv.pastorale.baube@gmail.com
BAR-SUR-SEINE	Rue Bernard Pied	Tél. 03.25.29.79.99	csgv.pastorale.bseine@gmail.com
BASSUET	La Fosse Saint Nicolas	Tél. 03.26.72.88.90	csgv.pastorale.bassuet@gmail.com
BOUZY	Rue des Grêlons	Tél. 03.26.57.80.93	csgv.pastorale.bouzy@gmail.com
CHARLY-SUR-MARNE	Rue Paul Hivet	Tél. 03.23.82.13.58	csgv.pastorale.charly@gmail.com
CONGY	Rue des Prés	Tél. 03.26.51.35.35	csgv.pastorale.congy@gmail.com
DORMANS	Rue du Bac	Tél. 03.26.58.27.26	csgv.pastorale.dormans@gmail.com
EPERNAY SUD	ZA des Forges	Tél. 03.26.56.48.48	csgv.pastorale.epsud@gmail.com
ETAMPES-SUR-MARNE	20 rue de la Prairie	Tél. 03.23.69.06.50	csgv.pastorale.etampes@gmail.com
LES RICEYS	Rue de Valmolin	Tél. 03.25.29.07.07	csgv.pastorale.riceys@gmail.com
MAILLY-CHAMPAGNE	4 rue du 11 novembre	Tél. 03.26.49.41.31	csgv.pastorale.mailly@gmail.com
MUIZON	Rue de la Gare	Tél. 03.26.04.15.15	csgv.pastorale.muizon@gmail.com
PORT-A-BINSON	Rue de la Gare	Tél. 03.26.58.30.89	csgv.pastorale.pab@gmail.com
SEZANNE	Rue de Rétorlat	Tél. 03.26.80.65.95	csgv.pastorale.sezanne@gmail.com
VERTUS	Rue des Chanteraines	Tél. 03.26.53.50.50	csgv.pastorale.vertus@gmail.com
VILLEDOMMANGE	Route de Pargny	Tél. 03.26.49.75.10	csgv.pastorale.villedo@gmail.com

Revue de la **COOPERATIVE DU SYNDICAT GENERAL DES VIGNERONS**

Allées de Cumières - CS 70051 - 51202 EPERNAY Cedex

Tél. 03.26.59.86.00 - info@csgv.com - www.csgv.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques - Agrément n° CA 00020 du 17.05.1996

Directeur de la publication : Nicolas de la BROSSE - Chargée de coordination et mise en page : Alexandra GEORGET

Impression : 3MA Group, Rouffach - Tirage 9200 exemplaires - Abonnement annuel 3 €